

## **La Fédération Horeca de Wallonie dénonce « les belles promesses électorales » après le clip de Paul Magnette : « La catastrophe est grandissante »**

Vous l'avez sans doute vu passer sur les réseaux sociaux : dans une vidéo, le président du PS Paul Magnette accompagné d'Ahmed Laaouej, lance des pistes pour améliorer la situation du secteur de l'Horeca, confronté à une pénurie de personnel et de nombreuses faillites.

SudInfo - le 22/04/2024

Dans ce clip, les deux socialistes évoquent un plan massif pour redresser le secteur et le rendre plus attractif, notamment en augmentant les bas et les moyens salaires. « Avec des mesures ciblées et une réforme fiscale intelligente, nous visons à renforcer les bas salaires de 300€ nets, tout en préservant les emplois et l'attractivité de ces métiers de passionnés », explique ainsi Paul Magnette.

Une vidéo qui a suscité des réactions dans les autres partis, le ministre des PME David Clarinval (MR) expliquant être tombé de sa chaise. « Pendant trois ans, le PS n'a non seulement rien fait, mais il a placé un grand nombre de bâtons dans nos roues à chaque fois que nous avons des mesures favorables pour le secteur de la restauration ».

Pour le président de la Fédération Horeca de Wallonie, la vidéo est plutôt hypocrite et faite de « belles promesses vu le contexte électoral ». « Nous ne sommes pas la marionnette d'un parti ou d'un autre, nos entreprises n'appartiennent à personne, si ce n'est à elles-mêmes. Cette vidéo contient des demandes et des propositions faites par le secteur depuis deux ans. Elles auraient déjà pu être mises en place, puisque le PS est au pouvoir et notamment en Wallonie, dont je n'ai pas entendu parler dans la vidéo. Pour le secteur, c'est un peu fort de café alors qu'on a ignoré nos suggestions et nos plaintes depuis le covid ».

Et d'expliquer que la situation ne fait que se dégrader malgré les alertes régulièrement adressées aux autorités. « On avait dit, en 2021, qu'il y aurait une avalanche de faillites en 2023 et en 2024. Et c'est le cas : depuis le deuxième semestre 2023, la catastrophe est grandissante. Sans compter les établissements qui ferment simplement car les gens jettent l'éponge, prennent leur retraite plus tôt... Alors oui, certains nouveaux établissements ouvrent, mais est-ce équivalent en termes de patrimoine ? Pas pour tous. Il ne faut pas oublier que l'Horeca, ce ne sont pas que les restaurateurs. Ce sont les cafés, les snacks, les friteries, les hôtels, les chambres d'hôtes, les traiteurs, les campings... Et tout ce réseau contribue aussi à créer du lien social ».

Pour le secteur, plusieurs pistes doivent être évoquées. Il faut évidemment renforcer l'attractivité des métiers, par la formation mais aussi par un salaire poche plus important en revoyant les charges qui pèsent sur le travail. « Si le travailleur fait des heures supplémentaires par exemple, elles doivent être défiscalisées. Et si les salaires augmentent, ce n'est pas en faisant supporter encore plus de charges aux patrons ».

Luc Marchal plaide aussi pour une révision des taux de TVA sur les boissons non-alcoolisées, qui passerait de 21 à 12 ou 6 % pour inciter les consommateurs à se tourner vers ces produits. « En Wallonie, l'Horeca représente 55.000 emplois. Et 330.000 emplois à l'échelle du pays. On ne peut pas laisser le secteur face aux difficultés actuelles sans réagir, et attendre des mois la formation d'un gouvernement... »